

## La question de l'évaluation au Bénin. Une revue non systématique

The question of evaluation in Republic of Benin. A non systematic review.

Auteur 1 : Gbedan Honoré

Gbedan Honoré, (ORCID : 0009-0000-0295-9248 ; Doctorant finissant)  
Université Laval, Département de Sociologie.

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article** : Gbedan Honoré (2025) « La question de l'évaluation au Bénin. Une revue non systématique », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 29 » pp: 0878 – 0901.



DOI : 10.5281/zenodo.15394025  
Copyright © 2025 – ASJ



## **Résumé**

Le Bénin est un des tout-premiers pays en Afrique francophone doté d'un système formel d'évaluation des politiques publiques, avec l'élaboration d'une Politique nationale de l'évaluation et plus récemment, la promulgation d'une Loi-cadre sur la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques. Si des travaux existants traitent relativement de l'évaluation en tant que pratique institutionnelle, ces derniers occultent totalement la question de l'évaluation, du point de vue recherche. Le présent article qui procède<sup>1</sup> d'une revue non systématique de la littérature scientifique et grise, fait état de deux catégories globales de travaux : les uns portant sur l'évaluation dans le domaine des associations de type ONG et les autres, traitant de l'évaluation dans tous autres domaines autres que le précédent. L'exercice révèle, *in fine*, que malgré leur pertinence au sens de production de connaissances nouvelles, la plupart de ces travaux—à l'exception de quelques-uns-- abordent la question de l'évaluation du point de vue recherche avec des considérations statistiques sans un véritable ancrage théorique.

**Mots clés : Evaluation, programme, politiques publiques, revue non systématique, Bénin.**

## **Abstract**

The Republic of Benin is one of the first countries in French-speaking Africa to have a formal system for evaluating public policies, with the élaboration of a National Evaluation Policy and, more recently, the promulgation of a Law on Development Planning and the Evaluation of Public Policies. While existing studies treat relatively of evaluation as an institutional practice, they completely overlook the question of évaluation from a research point of view. This article, which is based on a non-systematic review, reports on two general categories of studies : those treating of evaluation in NGO sector and others treating of evaluation in all other fields. The exercise ultimately reveals that despite their relevance in terms of producing new knowledge, most of these studies treat of the question of evaluation from the research point of view with statistical considerations without a real theoretical anchoring.

**Keywords : Evaluation, program, public policies, non-systematic review, Republic of Benin.**

---

<sup>1</sup> Les lignes développées dans le présent article proviennent en grande partie de notre thèse de doctorat en cours de finalisation.

## **Introduction**

Le Bénin est un des tout-premiers pays en Afrique francophone doté d'un système formel d'évaluation des politiques publiques, avec l'élaboration d'une Politique nationale de l'évaluation. La pratique de l'évaluation devient dès lors une affaire d'Etat aux fins d'efficience, d'efficacité et de durabilité des politiques publiques, de leur conception à leur mise en œuvre. Si des travaux existants traitent de l'évaluation en tant que pratique institutionnelle, ces derniers occultent totalement la question de l'évaluation, du point de vue recherche. Le présent article traite donc de l'évaluation comme objet de recherche. Il vise à colliger les principaux travaux issus de la littérature scientifique et grise traitant de l'évaluation du point de vue recherche. Pour ce faire, l'élaboration est structurée en cinq sections. La première est une brève présentation de la méthodologie utilisée. La deuxième section expose la clarification de la notion d'évaluation, une notion polysémique. La troisième section présente la politique nationale de l'évaluation du Bénin. La quatrième section brosse le portrait des principaux travaux sur l'évaluation au et sur le Bénin. La cinquième et dernière section est consacrée aux perspectives et enjeux de la recherche évaluative au Bénin.

### **1. Bref aperçu méthodologique**

Le présent article procède des sections des chapitres de ma thèse de doctorat en pleine rédaction. Il s'agit d'une étude à dominance qualitative et le procédé de recueil des données comprend plusieurs instruments de collecte (Creswell 2007; Schwandt & Cash 2014) dont les principaux sont constitués de l'analyse documentaire (Campenhoudt & Quivy, 2011), l'entretien semi-directif avec une préférence à l'entretien compréhensif (Kaufmann, 2007) l'observation de terrain (Copans, 2008 ; Groleau, 2003). Les données discursives ont été enregistrées sur un magnétophone et le contrôle de la qualité des enregistrements a été effectué à tout instant (Patton 2015). Les données enregistrées ont été (re)transcrites via le logiciel *Saisie vocale* de *Google Docs*, corrigées puis traitées dans la perspective qualitative par codification<sup>2</sup> (Allard-Poesi 2003; Gagnon 2012) et par thématization en continu<sup>3</sup>. Dans cette perspective, nous avons opté pour deux unités d'analyse : *unité de sens* (Allard-Poesi 2003)<sup>4</sup> et *unité de comportement*

---

<sup>2</sup> « Le codage consiste à découper les données (observation directe, discours, textes, images) en unités d'analyse, à définir les catégories qui vont les accueillir, puis à placer (ranger ou catégoriser) les unités dans ces catégories » (Allard-Poesi 2003 : 246).

<sup>3</sup> *Opcit.* P. 166. Cette démarche se caractérise par le fait que « ...les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, ... »

<sup>4</sup> Selon Allard-Poesi (2003 : 256) une unité de sens est « ce que le chercheur identifie comme « porteur de sens », plaçable dans une catégorie, donc codable. »

(Grawitz 2001)<sup>5</sup>. Le raisonnement inductif et déductif selon le cas, est le fruit de l'analyse de contenu Bardin (1993) en général et spécifiquement, *l'analyse thématique* (Paillé & Mucchielli 2008)<sup>6</sup>. Spécifiquement au présent article, l'étude documentaire et la revue non systématique (Hoarau et al, 2021), précisément la revue narrative, ont gouverné la recension des travaux topiques issus de la littérature scientifique et grise.

## **2. L'évaluation : une notion complète**

L'évaluation<sup>7</sup> fait partie des termes récurrents du champ des politiques publiques que ce soit au niveau étatique ou en contexte de développement international (Rey et al. 2022). Et l'on note, en général, l'existence d'une kyrielle de définitions du concept évaluation. Stufflebeam & Shinkfield (2007) observent que la plupart des définitions sont élaborées en fonction des méthodes, des approches, des théories, des objectifs poursuivis; ce qui révèle leurs limites respectives. Nous irons, de ce fait, à l'essentiel. En effet, selon eux, l'évaluation « ... is the systematic process of delineating, obtaining, reporting, and applying descriptive and judgmental information about some object's merit, worth, probity, feasibility, safety, significance, and/or equity. » (Stufflebeam, & Shinkfield 2007 :16). Selon Scriven (1991 :1), « Evaluation is the process of determining the merit, worth and value of things, and evaluations are the products of that process. » Cette définition de Scriven semble au cœur de celles proposées par l'OCDE et la Société québécoise d'évaluation de programme. Plus précisément, l'OCDE (2010 :6) considère l'évaluation du développement comme « ...l'appréciation systématique et objective d'une action d'aide au développement en cours ou terminée, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Dans le contexte du développement, l'évaluation se réfère au processus visant à déterminer la valeur ou l'importance d'une intervention en matière de développement. »<sup>8</sup> alors que la Société québécoise d'évaluation de

---

<sup>5</sup> « ...le plus petit segment repérable de conduite verbale ou non verbale, qui puisse être classé dans l'une des catégories, au cours d'une observation continue. » (Grawitz 2001 : 783).

<sup>6</sup> Selon Paillé et Mucchielli (2008 : 162), l'analyse thématique consiste « ...à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observations. »

<sup>7</sup> Le lecteur intéressé par l'historique de l'évaluation en tant que pratique et l'histoire de la notion pourrait lire : Shadish, William R., Thomas D. Cook, Laura C. Leviton. 1991. *Foundations of Program Evaluation : Theories of Practice*. London : Sage. (Chapitre 1<sup>er</sup>); Morra Imas & Rist (2009). *The Road to Results : Designing and Conducting Effective Development Evaluations*; Dubois et al. Historique de l'évaluation dans Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A., & Hartz, Z. (Eds.) 2011. *L'évaluation : concepts et méthodes*. Presses de l'Université de Montréal.; la thèse de doctorat de de Daigneault, J-P. (2012). La participation : du concept à la mesure, Thèse de doctorat en science politique, Université Laval, ; et celle de Kleszczkowski, J. (2017). *Construire l'évaluation de l'impact social dans les organisations à but non lucratif : instrumentation de gestion et dynamiques de rationalisation*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Université Paris-Saclay.

<sup>8</sup> L'OCDE va approfondir la définition plus tard en y ajoutant les aspects impact et durabilité. L'Organisation entendra ainsi l'évaluation de projet comme « Évaluation d'une intervention individuelle conçue pour atteindre

programme la définit comme « ... l'appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative pour des fins d'apprentissage ou de prise de décision. »<sup>9</sup>. L'évaluation de programme, quant à lui, est « ... la collecte systématique des données sur les activités, les caractéristiques et les résultats du programme afin de porter une appréciation sur le programme, d'améliorer ou de développer davantage l'efficacité du programme, d'éclairer les décisions concernant les futurs programmes ; et/ou d'en approfondir la compréhension (Patton 2008 :39).

Le débat sur le distinguo entre recherche (évaluative) et évaluation (au sens pratique) demeure inépuisable dans la mesure où certains contextes rendent la frontière ténue. L'objectif de cette sous-section n'étant pas de traiter de la question, nous nous contenterons de mobiliser certains travaux qui nous paraissent faire ressortir l'essentiel de l'interminable<sup>10</sup> débat relatif aux différences entre recherche et évaluation, loin de faire consensus (Levin-Rozalis, 2012). *Stricto sensu*, « An evaluation is a study that seeks data to assess what some activity—a program, practice, projetct or policy—has accomplished. » (Yin 2012 : 168). *Lato sensu*, « An evaluation is examining and weighing a phenomenon (a person, a thing, an idea) against some explicit or implicit yardstick. Formal evaluation is the systematic assessment of the operation and/or outcomes of a program or policy, compared to a set of explicit or implicit standards, as a means of contributing to the improvement of the program or policy. ». (Weiss 1997 : 3-4). Selon Scriven (1991 : 3.), « Evaluation is like a science in that it involves the production of knowledge rather than of art, anecdotes, or artefacts. ». En résumé,

[le] but de l'évaluation est de recueillir des connaissances pour développer une compréhension relativement à une activité concrète ; un projet, et d'appliquer cette compréhension au projet lui-même sous forme de rétroaction. L'évaluation tente d'examiner les influences mutuelles d'un maximum de variables à un moment et à un endroit donné. Le but de la recherche est d'enrichir un ensemble de connaissances, la connaissance y ayant une valeur en soit, alors qu'en évaluation, la connaissance est un moyen d'arriver à certaines fins. Sa valeur réside d'abord et avant tout dans la rétroaction donnée au projet. (Levin-Rozalis 2012 : 37).

---

des objectifs spécifiques avec des ressources déterminées et conformément à un calendrier de mise en œuvre préétabli, souvent dans le cadre d'un programme plus large, en vue de déterminer sa pertinence, sa cohérence, son efficacité, son efficience, son impact et sa durabilité. (OCDE 2023 : 49).

<sup>9</sup> <https://www.sqep.ca/l-evaluation-de-programme/qu-est-ce-que-l-evaluation--> Page consultée le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

<sup>10</sup> Face à un tel tiraillement intellectuel voire conceptuel, Wanzer (2021) plaide, après avoir fait le tour de la problématique, pour l'importance d'un consensus entre chercheurs et évaluateurs praticiens quant à une définition de l'évaluation, ses domaines et disciplines afin de simplifier la compréhension dans la communication avec des *minus habens*, des non-évaluateurs.

La thèse de Ridde & Dagenais (2009 : 18) semble s'inscrire dans cette même perspective lorsqu'ils écrivent que « la différence fondamentale [...] entre la recherche et l'évaluation est que la finalité *principale*<sup>11</sup> de la première est de produire des connaissances, alors que le but de la seconde est de fournir une information utile sur le fonctionnement d'un programme ou pour permettre une prise de décision le concernant ».

### **3. Le Bénin : un des tout-premiers pays francophones disposant d'un système formel d'évaluation des politiques publiques**

Les préoccupations relatives à l'efficacité de l'aide internationale ont été matérialisées par des conférences internationales assorties, le plus souvent, de déclarations. En 2003 par exemple, un forum de haut niveau (DAC-OECD, 2003) jetait déjà les bases relatives à l'efficacité de l'aide internationale au développement. Il y a notamment la Déclaration de Paris (2005) sur l'efficacité de l'aide<sup>12</sup> (OCDE, 2006) qui a été complétée par le Forum<sup>13</sup> d'Accra en 2008 (DAC-OECD, 2008). Ces différents foras constituent des prémisses pour l'importance de l'évaluation qui devient dès lors une pratique de grands enjeux en contexte de coopération et de solidarité internationale pour davantage d'efficacité de l'aide internationale. L'année 2015 est d'ailleurs déclarée année internationale de l'évaluation.

D'un point de vue global normatif, « ... l'évaluation en Afrique demeure à un stade rudimentaire, particulièrement au sud du Sahara, malgré quelques cas encore isolés, mais très encourageants ..., et ce, près de 60 ans après ses premiers pas en Amérique du Nord. » (Kabungu 2022 : 148). Pour remédier à cet état de chose, l'on note le déploiement des structures qui promeuvent la mise sur pied des bureaux d'évaluation dans des pays. Dans cette perspective, il est à mentionner le Programme de Renforcement des Capacités et d'Évaluation d'Impact en Afrique de l'Ouest (WACIE) mise en œuvre par l'ONG internationale International Initiatives for impact evaluation et visant à promouvoir l'institutionnalisation de l'évaluation dans les systèmes gouvernementaux des pays de l'UEMOA (3ie) (Houndolo et al, 2019) qui présentent de défis majeurs en comparaison avec d'autres régions du Continent africain. C'est dans cette dynamique que s'est inscrit le Bénin.

Plus précisément, le Bénin a adopté en 2012 une Politique nationale de l'évaluation (PNE) qui couvrait la période 2012-2021 (Goldman et al, 2018 ; Kabungu 2022 ; Agbodjan et al 2023). En ce sens, le Bénin devint dès lors (en 2015) « l'un des trois seuls pays d'Afrique et le seul

---

<sup>11</sup> L'italique est des auteurs.

<sup>12</sup> Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement Et le Bénin y a participé.

<sup>13</sup> Programme d'action d'Accra, 2008.

pays d'Afrique francophone doté d'un système formel d'évaluation de la politique nationale ; les autres étant l'Ouganda et l'Afrique du Sud. » (Nuka & Thiam 2016 : 16). Néanmoins, le pays demeure un terrain en friche en matière de recherche scientifique sur la thématique de l'évaluation. Par exemple, il n'y avait qu'une quinzaine de travaux sur l'évaluation d'impact concernant le Bénin entre 1990 et 2018 (Houndolo et al, 2019). Et des auteurs ont plaidé pour la professionnalisation de l'évaluation au Bénin (Agonnoude & Houeto, 2021).

Dans la mise en œuvre de sa Politique nationale de l'évaluation (PNE), le Bénin dispose d'un Bureau<sup>14</sup> de l'évaluation des politiques publiques et de l'analyse de l'action gouvernementale (BEPPAAG) qui a pour entre autres missions, « ... d'évaluer la faisabilité, la mise en œuvre, la performance et les impacts des politiques publiques, des stratégies sectorielles et des programmes de développement à caractère national ; »<sup>15</sup>. Les critères d'évaluation précisés dans ledit *Document* sont : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, l'appropriation, la gouvernance, le système d'information (pp.23-24). Le pays dispose à cet effet d'un Conseil national de l'évaluation (CNE) et d'un *Guide méthodologique national de l'évaluation* (2017). Ce guide contient un ensemble d'indications et de directives que toute personne devant mener des missions d'évaluations relatives aux interventions de l'État béninois devront observer tout en les adaptant aux situations spécifiques. Le Guide reprend des théories et critères généralement observés dans le cadre de l'évaluation des programmes et projets. Les principaux<sup>16</sup> critères retenus au Bénin sont : Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Utilité, Cohérence, Gouvernance, Système d'information, Appropriation. (p.89).

Enfin, le Bénin se soucie de l'harmonisation de la pratique de l'évaluation des politiques publiques à travers une Loi-Cadre<sup>17</sup> promulguée en 2024. Le pays organise même des journées béninoise de l'évaluation dont la première a eu lieu en juin 2010. La sixième qui a eu lieu du 04 au 06 octobre 2023 avait pour thème « Le numérique au service du renforcement des systèmes nationaux d'évaluation »<sup>18</sup> Au total, l'évaluation qui facilite la mise en relation entre

---

<sup>14</sup> Le Bureau publie des rapports d'évaluations sur des politiques, programmes et projets au niveau de l'Exécutif. Il ne nous paraît point nécessaire d'en faire cas ici. <https://evaluation.gouv.bj/evaluations>. Page consultée le 24 mai 2023.

<sup>15</sup> <https://evaluation.gouv.bj/a-propos>. Page consultée le 27 septembre 2022.

<sup>16</sup> *Politique nationale d'évaluation 2012-2021*, p.57.

<sup>17</sup> *Loi N° 2024-09 du 28 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin*.

<sup>18</sup> <https://www.gouv.bj/article/2392/6eme-edition-journees-beninoises-evaluation-faire-numerique-pilier-evaluation-action-publique/>. Page consultée le 08 novembre 2023.

les données macro et celles micro dans la production des rapports sur l'efficacité de l'aide au niveau d'un même pays (Ndikumana, 2012) ne devrait guère se limiter au niveau littéralement étatique. Qu'en est-il donc de la recherche évaluative au Bénin ?

#### **4. Portrait des travaux en évaluation au Bénin**

Le traitement des données textuelles qui procèdent de l'étude documentaire et de la revue narrative, permet de présenter brièvement les travaux recensés en deux grandes catégories : l'évaluation dans le domaine des associations de type ONG et l'évaluation dans tous les autres domaines autres que le précédent.

##### **4.1. L'évaluation dans le secteur des associations de type ONG au Bénin**

L'étude documentaire de Ouellet (2006), en Communication, précédée d'une recherche empirique a porté sur l'identification et l'analyse des défis majeurs à relever par les acteurs impliqués pour une meilleure évaluation des programmes voire des projets mis en œuvre par des réseaux d'ONG (réseaux de changement social) au Bénin, au Burkina-Faso et au Togo. Les défis majeurs identifiés à la suite de son étude sont au nombre de trois : le recadrage de la nature-même de l'objet devant être évalué dans le cas de l'évaluation de projets/programmes de réseaux visant le changement social, l'examen de la place de l'apprentissage vis-à-vis de la reddition de comptes en tant que fondement d'évaluation et l'importance de renforcement de capacités des gestionnaires de projets/programmes de réseaux visant le changement social en termes de connaissances et de compétences en évaluation.

En termes de recherches doctorales traitant de l'évaluation au Bénin, certaines portent sur *l'implication en évaluation des ONG locales et efficacité de leurs interventions* (Agonnoude, 2012). D'autres visent à analyser l'efficacité de l'implantation du programme national de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (Kedote, 2012). Dans sa thèse de doctorat en géosciences Anziani-Vente (2017) analyse, à partir des cas de quatre projets d'accès à l'eau potable dans trois Communes (Djougou, Nikki, So-Ava) du Bénin, les rapports de partenariat entre organisations non gouvernementales internationales (Helvetas, CARE, Protos) et acteurs locaux (Communes) et fait ressortir les inégalités partenariales qui sont de nature à handicaper un véritable développement. Awo (2021) fait une étude longitudinale sur les stratégies mises en place par l'ONG internationale Bornefonden pour maintenir des milliers d'élèves à l'école dans la Commune de Bassila de 1996 à 2016. L'étude de Agonnoude et al (2016) vise à combler le déficit de travaux sur l'évaluation des activités des ONG locales impliquées dans la lutte contre le VIH Sida au Bénin. Ils soutiennent la nécessité et l'utilité de

l'implication<sup>19</sup> de ces ONG dans le suivi et l'évaluation de leurs activités par le Comité National de Lutte contre le Sida et les IST. Leur étude permet de relever les points qui freinent une réelle évaluation des activités de ces ONG : absence de tout système de cartographie de tous les acteurs et partenaires contributeurs, l'absence de budget spécifique pour le suivi-évaluation (S&E) et les unités de S&E, faible coordination technique et un faible suivi des activités au niveau départemental, problème d'actualisation d'informations des ONG à transmettre au Comité national, insuffisance de ressources humaines, absence de structure fonctionnelle d'évaluation dans les organigrammes des ONG, etc. L'étude de Aboubakar (2015) porte sur l'analyse du système de suivi-évaluation d'un projet d'appui au renforcement des zones et départements sanitaires du Mono-Couffo et de l'Atacora-Donga. Deux années plus tard, une autre étude du même auteur (Aboubakar 2017) analyse les facteurs d'efficience dans l'utilisation des ressources, d'efficacité dans la qualité de transformation des activités en résultat et la pertinence des objectifs de l'aide correspondante aux besoins réels des bénéficiaires en termes de pratique organisationnelle du processus de suivi-évaluation de projets humanitaires d'ONG internationale au Bénin.

Dorier-Apprill & Meynet (2005) ont réalisé des études sur des ONG comme acteurs d'une « gestion disputée » des services de base en gestion des déchets domestiques dans des villes africaines, à partir des cas de Mopti (Mali) et Porto-Novo (Bénin). Pour ce qui est du Bénin en général, cette « gestion disputée » des organisations locales de type ONG avec les pouvoirs publics se déploie par des prestations de proximité comme le ramassage des déchets ménagers ou l'entretien des rues. Les auteures analysent le rôle de ces groupements sous modèle ONG locales comme participant de l'hétéronomie des pouvoirs publics. Mais elles ne sont pas les seules à s'occuper de la gestion des déchets ménagers. Les auteures rappellent d'ailleurs l'exemple d'Oxfam-Québec au Bénin « ... qui a pris en charge pour le compte de l'Agence Canadienne de Développement Internationales le *Plan de gestion des déchets solides de Cotonou* » (Dorier-Apprill & Meynet 2005: 22). C'est dans ce sens qu'elles utilisent la notion de « gestion partagée »<sup>20</sup> en lieu et place de la « gestion disputée » qui implique des enjeux

---

<sup>19</sup> L'article procède de la thèse de doctorat de Agonnoude M.T. (2012). *Épidémie de l'infection à VIH/Sida au Bénin : implication en évaluation des ONG locales et efficacité de leurs interventions*, Thèse de doctorat en santé publique, Université de Montréal.

<sup>20</sup> Les auteures qualifient « ... les dispositifs d'implication des ONG dans l'assainissement urbain de « gestion partagée » dans la mesure où ils associent des pouvoirs publics élus, des entreprises marchandes, et de petits groupes associatifs et coopératifs ; la régulation de l'ensemble est généralement dévolue à des ONG spécifiques. On observe pourtant des relations conflictuelles entre ces acteurs (ONG concurrentes, ONG et travailleurs informels), et enfin entre les municipalités et les opérateurs privés, dans cette phase de transition vers la

d'occupation de l'espace public qui se caractérise, entre autres choses, par la pratique du zonage. Les chercheuses illustrent la pratique du zonage d'un projet conduit par Oxfam-Québec à Cotonou. Elles précisent qu'

[À] Cotonou, par exemple, le Projet Intégré De Gestion Des Déchets Solides Ménagers (PGDSM) a réalisé un zonage intégral de l'agglomération et l'attribution de secteurs d'intervention pour les SNG béninoises impliquées. Le programme inclut un important volet de « coordination entre acteurs » qui édicte, de manière présentée comme participative, les règles d'une bonne gouvernance, où le rôle de la municipalité et celui des coordinations d'ONG de base sont réduits à leur plus simple expression. Le maître d'ouvrage est l'ONG internationale OXFAM Québec financée par l'Agence canadienne de développement international. L'animation et le suivi sont délégués à l'ONG chrétienne DCAM-Bethesda, qui est aussi mandatée dans le cadre du Programme de gestion urbaine décentralisée (PGUD- Banque mondiale- coopération française), pour organiser un zonage dans d'autres villes, et dans deux quartiers pilotes de Porto-Novo (Dorier-Apprill & Meynet 2005 :31-32).

Dans leur étude collective ayant porté sur les ONG de coopération au développement (ONGD<sup>21</sup>) africaines actives en milieu urbain, précisément à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (République Démocratique du Congo), Poncelet et al (2006) après avoir présenté d'une part, les secteurs d'activités (Droits de l'Homme, l'épargne et le crédit ) et , de l'autre, les services au public (l'enseignement et la formation, la santé et la gestion de l'environnement ) des ONG de ces deux villes africaines, ont procédé à leur typologie ( Sensibilisation et Lobbying; le Développement communautaire; les services à la population ). Les auteurs parlent de pratique du *développement en cascade* pour signifier cette pratique du développement « ...relative à l'établissement d'une gestion par délégations successives des projets de développement auprès d'acteurs de plus en plus « concernés » par les pratiques de terrain. » (Poncelet et al 2006 :145). Le cas du Bénin est illustré par un programme dans le secteur de l'Éducation, financé par l'ONG internationale World Education et dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement des capacités des Associations des Parents d'Élèves (APE) pour une meilleure gestion des ressources du secteur de l'Éducation (primaire et collégial) au Bénin ; secteur délaissé en partie

---

marchandisation doublée de l'externalisation du service, imposée d'en haut, et qui n'est pas toujours bien acceptée par les communes. » (p.35).

<sup>21</sup> Ils entendent par ONG locales de coopération au développement, les associations de type ONG qui « ...visent, par la nature de leurs activités, l'amélioration des conditions sociales, économiques, politiques et environnementales de leurs populations cibles. Elles y parviennent parfois ou souvent dans le cadre de projets ou de programmes de coopération au développement (partenariat) impliquant des organisations, ressources, interventions étrangères. » pp.23-24.

par l'État béninois à la suite des PAS. Il s'agissait précisément du programme ATAPE financé, selon les auteurs, par l'ONG internationale World Education, en partenariat d'une part avec l'ONG GAJES (ONG locale) chargée de l'*empowerment* des Associations des Parents d'Élèves, et de l'autre, AGEFIB (Agence de Financement des Initiatives de Base) chargée de constructions d'infrastructures scolaires. Ce que Poncelet et *al* (2006) disent de ce projet ATAPE est tellement parlant que nous avons préféré le rapporter *in extenso*. En effet, [World] Education intervient dans le financement de travaux d'infrastructure, par exemple, à concurrence de 80%. Les 20% restants sont à charge des parents. L'AGEFIB (agence ministérielle de type *Quongo* et financée par la Banque Mondiale) intervient pour 90% des charges, les 10% devant être couverts par l'APE. Selon les bailleurs de fonds, ces 10 ou 20% visent à « responsabiliser les bénéficiaires ». Les bailleurs considèrent que la voie de l'appropriation du projet qu'ils financent passe par le partage du coût financier avec les principaux intéressés. Dans la réalité, ces 10 ou 20% servent le plus souvent à financer les intermédiaires, autrement dit, les ONG locales. Ainsi, lorsque la Banque Mondiale intervient à travers l'AGEFIB pour financer la construction d'un module dans un établissement scolaire, elle ne fournit pas 90% du montant, mais la totalité ; c'est l'AGEFIB qui reçoit les 10% pour ses frais de fonctionnement. À l'APE, ensuite, de combler le trou ainsi créé... En conséquence, on peut se demander si ce système est toujours bien compatible avec l'une des missions les plus fondamentales du secteur ONG, à savoir l'appui prioritaire aux populations les plus marginales. (Poncelet et al 2006 :146-147).

D'un autre côté, dans son ouvrage<sup>22</sup> issu de sa thèse de doctorat en sociologie à EHESS-Paris, Tossavi (2006) aborde les pratiques à la fois des ONG béninoises et des ONG internationales au Bénin sous les angles de logiques d'action officielles et logiques d'action non-officielles, deux logiques d'actions *a priori* contradictoires. L'auteur développe la possibilité d'un lieu « ... d'accord entre l'officiel et le non-officiel dans les processus d'aide internationale. » (Tossavi 2006 :11), démontrant par là-même, la nécessité de leur convergence pour une meilleure réussite des activités de développement dans les sociétés du Sud, ici le Bénin. Son propos puise son fondement dans la description qu'il fait de l'ordre public du système d'aide internationale qui, selon lui, est coupé en deux au regard des logiques des deux catégories d'acteurs (les ONG du Nord au Bénin et les ONG locales) qu'il exprime comme suit :

---

<sup>22</sup> *Les ONG locales dans l'espace public international. Une sociologie de l'engagement non-gouvernemental et de ses critiques au Bénin.*

[D'] un côté, les logiques d'action des acteurs non-gouvernementaux locaux s'écartent du système d'aide internationale. Dans le meilleur des cas, celles-ci sont traitées avec indifférence comme des logiques non-officielles et, dans le pire des cas, dramatisées, bradées, bridées et mises au pilori.... D'un autre côté, les écarts de comportements que se permettent les acteurs non-gouvernementaux occidentaux vis-à-vis des normes du système d'aide internationale sont euphémisés et condamnés sous un mode mineur. (Tossavi 2006 : 10-11)<sup>23</sup>

En plus des pratiques officielles et non-officielles, Tossavi aborde la représentation, la perception non du don mais de l'autre et de la zone d'intervention. Autrement dit, la manière dont les acteurs des ONG locales et ceux des ONG occidentales se représentent l'un-l'autre, c'est-à-dire, mutuellement, en termes d'interactions et plus précisément en termes de rapport de partenariat est, selon l'auteur, « ... souvent marqué par un certain ethnocentrisme culturel » En plus de cela et à titre illustratif, Tossavi (2006 :102) écrit que le poids économique de l'ONG occidentale que représente l'expatrié, lui donne le droit de tout contrôler sans jamais penser à rendre compte des activités de son mandat aux partenaires locaux. Au niveau des ONG locales, le rapport de partenariat diffère en fonction de telle ou telle ONG. L'auteur soutient que les ONG locales ayant une assise d'autofinancement ou faisant montre de spécialités particulièrement recherchées traitent avec l'ONG occidentale partenaire sur un même pied d'égalité ; tandis que les ONG locales financièrement modestes et moins connues font le plus souvent, preuve de souplesse dans leurs rapports de travail avec l'ONG occidentale ayant financé leurs projets (pp.104-105). Face à ces réalités souvent éloignées des normes officielles de fonctionnement admises dans l'arène du développement international, l'auteur plaide pour une responsabilisation des structures sociales locales, et donc des ONG locales, le plus souvent réduites aux structures d'exécution des ordres des ONG partenaires internationales partenaires. Cette responsabilisation, responsabilité ou co-responsabilité sera effective dans un cadre consensuel rationnel et libre où tous les acteurs sociaux impliqués (du Nord et du Sud), « ...s'obligent à reconnaître la positivité de leurs logiques d'actions et les devoirs de tous et chacun. » (Tossavi 2006 :155-156). En définitive, Tossavi insiste sur la nécessité d'un lien politique basé sur la complémentarité, l'acceptation de la diversité des pratiques (qui permettent la réussite des activités de développement), la coresponsabilité des ONG du Nord et celles du Sud (Afrique de l'Ouest), précisément les ONG locales du Bénin, dans leur mission commune de lutte à la pauvreté.

---

<sup>23</sup> Il exprime la même idée à la page 87 de son livre.

Dans son étude portant sur les apports et limites des ONG dans la lutte contre le Sida à Natitingou et à Tanguiéta, deux villes du nord-ouest du Département de l'Atacora au Bénin, Bonvalet (2007) contextualise le problème en rappelant d'abord que, bien qu'ayant un taux de séroprévalence qui le classe parmi les pays d'Afrique peu touchés par l'épidémie (1,9%), le Bénin a bénéficié d'un financement du Fonds mondial de lutte contre le sida à partir de 2003. Elle note ensuite que la prise en charge des patients dans ces deux villes y a été aussi rapidement et aussi complètement mise en place grâce aux interventions de Solthis, une ONG française. (p.23). Malgré les interventions salutaires de cette ONG internationale d'une part et la déclaration du Gouvernement du Bénin d'alors de rendre gratuite en 2004 la prise en charge des patients séropositifs, les résultats du terrain sont peu satisfaisants lorsque Bonvalet analyse le fonctionnement du dispositif de la prise en charge. En effet, elle relève : le manque criant de personnel de santé dans l'Atacora, l'éloignement de l'Atacora de Cotonou, manque de matériel ordinaire nécessaire dans les centres de prise en charge, les frais de traitements des infections opportunistes et l'alimentation à charge des patients généralement très pauvres, la stigmatisation et le déni de la maladie au niveau des populations, superposition des programmes et des activités, absence d'une réelle harmonisation des interventions des acteurs multiples, absence d'un cadre de concertation des acteurs de la lutte contre la maladie, les logiques concurrentielles et de pouvoir, la lourdeur administrative, absence de prise en charge psychologique, dysfonctionnements dans les hôpitaux, etc.

Enfin, dans sa thèse de doctorat en Sociologie, Amouzoun (2021) analyse les petites associations<sup>24</sup> locales de solidarité internationale (ALSI) en France (départements du Gard et de l'Hérault) au Bénin sous l'angle de la sociologie de l'expérience, de l'expérimentation qui « ... repose sur l'approche pragmatiste de la solidarité, une théorie du don solidaire et sur une sociologie des émotions et des valeurs. » (Amouzoun 2021 : 5). Il a basé sa recherche sur 47 ALSI en France et au Bénin, « ... auprès de trois catégories de parties prenantes des ALSI Françaises : Les ONG locales béninoises, les correspondantes d'une ALSI française et une

---

<sup>24</sup> Selon l'auteur, il s'agit « ... sont des engagements à plus ou moins long terme ; elles se situent en marge des structures ou acteurs reconnus de l'aide internationale ; ce sont des initiatives à faible reconnaissance institutionnelle ; elles ont ou pas une notoriété locale et œuvrent à l'échelon local ; leur mode d'engagement est essentiellement bénévole (ces structures ne comptent que rarement des salariés) ; leurs ressources financières (dons des particuliers, cotisations des membres, organisations d'événements et ventes, etc.) sont fortement limitées, car elles ne bénéficient que très peu de financements publics ; elles développent des microprojets « fait pièce par pièce » ou « fait maison » répondant à un besoin concret identifié plus ou moins de concert avec les communautés au « Sud ». » (Amouzoun 2021 : 32).

partie des populations directement aux prises avec les initiatives des ALSI, en l'occurrence les veuves en difficultés avec enfants à charge. » (Amouzoun 2021 : 42-43). Sa thèse sur les petites associations de solidarité internationale vise à répondre à la question de recherche que voici : « *Quels sont les dispositifs dans lesquels s'inscrit l'action de ces « citoyens ordinaires » engagés dans des petites associations locales de solidarité internationale (ALSI), et quelle est leur expérience de cette solidarité dans le contexte actuel de l'aide ?* » (Amouzoun 2021 : 34) À travers cette question, Amouzoun s'est investi à documenter et comprendre le mieux possible l'expérience de la SI des petites associations, mais, aussi à saisir le sens de cette expérience dans le cadre de l'environnement actuel de l'aide. (p.36). Sa recherche doctorale a permis de retenir que les petites associations de solidarité internationales qu'il a étudiées « ALSI ne sont pas de simples survivances des pratiques humanitaires révolues, elles ont leurs spécificités. Leurs caractéristiques propres sont tantôt liées à leur contexte d'émergence et d'évolution, tantôt relatives à leur processus de constitution et de développement (y compris de disparition). » (Amouzoun 2021 : 453). Malgré leur pertinence et contribution à la recherche, l'on note que la plupart de ces études n'ont pas mobilisé des approches en évaluation de programmes. Il en est de même des quelques travaux existants sur Oxfam-Québec.

#### **4.2. Autres travaux en évaluation au Bénin**

Nos recherches ardues font état d'une littérature à la fois scientifique et grise sur la thématique de l'évaluation au Bénin. Cette section est consacrée aux travaux en évaluation hors du monde de la société civile et des ONG au Bénin.

En effet, les travaux de Agbo et al (2023) portent sur l'évaluation des paramètres physico-chimiques (pH, densité, couleur, acidité titrable, matière sèche, cendres, protéines, lactose, lipides, calcium et phosphore) au sens d'analyse de la qualité physique et nutritionnelle du lait des vaches de race Borgou nourries avec des pierres à lécher mise au point au Bénin. La recherche universitaire de Sabi Boum (2023) porte sur l'évaluation des effets du modèle intégré de l'approche Grand-mère associée à la déviance positive appliquée aux interventions nutritionnelles à assise communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Nutrition Communautaire (PNC) qui visait entre autres objectifs, une meilleure nutrition des enfants dans une dizaine de Communes du Bénin, entre 2012 et 2015. Kpadehou et al (2020) ont étudié, au sens économétrique, les facteurs qui favorisent ou non l'adoption de la Gestion Intégrée des Ravageurs en Production Maraîchère dans la Vallée du Niger au Bénin. Leurs travaux leur permettent de conclure que les luttes culturelles qui sont les plus adoptées, les facteurs déterminants l'adoption des pratiques de la gestion intégrée des ravageurs varient d'une

pratique de lutte à une autre, sont socio-économiques et démographiques, liés à la pratique qu'utilisent les producteurs. La recherche de Kpadé & Mensah (2013) sur l'évaluation de l'adoption de la technologie de la lutte étagée ciblée (LEC) dans la production du coton au Nord-Bénin montre que les facteurs institutionnels et l'appréciation portée sur la qualité des insecticides LEC facilitent l'adoption de la LEC tandis que la spécialisation en coton et le non-respect des échéances de livraison desdits insecticides freinent son effectivité. Dans leur travail, Paul et *al* (2018) partent de l'échec des approches (Banque mondiale, Enabel et Fonds mondial) ayant gouverné l'expérimentation de la mise en œuvre du financement basé sur les résultats (FBR) dans le secteur de la santé au Bénin pour proposer une approche d'achat stratégique des services et soins de santé. Sossou et *alii* (2023) évaluent par l'identification des facteurs, les pertes poste-récoltes que subissent les maïsiculteurs et qui menacent la sécurité alimentaire dans plusieurs départements du Bénin, tandis que Sossou et *alii* (2023) évaluent les facteurs qui influencent la production laitière des vaches de races locales allaitantes dans le système d'élevage traditionnel périurbain dans des régions du Bénin. Houssou et *alii* (2022) évaluent les performances des technologies endogènes de production du jus d'orange à petites échelles. Attanasso et *al* (2023) évaluent les effets du niveau d'instruction des mères sur l'état nutritionnel des enfants en bas âges. Jabot et *alii* (2014) ont soutenu dans une posture réflexive, à partir des cas de programmes au Bénin (Ulcère de Buruli) et dans d'autres pays (Burkina-Faso : Accès aux soins des indigents et Mali : Programme d'éducation sanitaire, Accès aux soins des populations isolées), que l'évaluation est un moyen pouvant faciliter la promotion de la santé en Afrique de l'Ouest francophone. Dans sa thèse de doctorat, Lanmafankpotin (2014) étudie la participation du public et l'appropriation de la décision collective dans le processus de l'évaluation environnementale au Bénin et ailleurs. Les travaux du même auteur ont porté plus tard sur l'analyse de la participation du public dans l'évaluation d'impact environnement et social (Lanmafankpotin, 2019). Ravit et *alii* (2018) ont mené une évaluation quasi-expérimentale de la politique de la gratuité de la césarienne adoptée en 2009 au Bénin (et au Mali, dès 2005). Houndolo et *al* (2020) ont utilisé la randomisation en cluster pour évaluer l'utilisation, par des paysans locaux, des nouvelles semences de maïs améliorées au Bénin. Sur base des résultats en termes de rendement, leur recherche vise, *in fine*, à encourager des paysans dans l'adoption de telles semences. D'autres travaux de Houndolo (2022) font ressortir les défis et les enjeux d'application empirique des devis expérimentaux pour évaluer les mécanismes de lutte contre la pauvreté au Bénin à partir du cas d'un projet de Plan Foncier Rural qui vise à enregistrer les terres agricoles et à délivrer des certificats fonciers

aux paysans-producteurs des milieux ruraux. Il a évalué l'impact d'un tel projet par l'assignation aléatoire des participants au regard d'un devis expérimental (unité d'assignation et unité d'observation).

Dossou & Marchal (2019) ont utilisé l'approche réaliste pour évaluer la mise en œuvre de la politique de la gratuité de la césarienne dans deux hôpitaux (un public et un autre privé) au Bénin, avec la perspective de l'évaluation réaliste, une des composantes de l'approche de l'évaluation basée sur la théorie. Les auteurs y présentent d'abord la démarche de l'approche réaliste, puis la façon dont ils ont appliqué cette approche à leur étude dans des centres de santé (hôpital privé confessionnel et hôpital public) et ont fait ressortir des leçons apprises. Dans une perspective multi-pays, Marchal et al (2013a) ont exposé des réflexions méthodologiques sur l'utilisation de l'approche de l'évaluation réaliste en considérant le volet mise en œuvre des politiques d'exemption des frais pour l'accouchement et les soins obstétricaux d'urgence au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Maroc. Par ailleurs, Marchal et al (2013b) ont appliqué l'approche basée sur la théorie du programme aux interventions complexes multisites (gratuité de la césarienne) à travers les cas des politiques d'exemption des frais de santé dans des pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Bénin) et au Maroc. Ridde et alii (2012) ont consacré une section aux études empiriques en Afrique dans leur travail sur les défis méthodologiques de l'approche réaliste et les difficultés de distinguer les éléments relevant du contexte de ceux relevant du mécanisme voire des effets dans les configurations Contexte Mécanismes Effets (CME) de l'approche réaliste d'évaluation de programmes dans les services publics de santé.

Tel est, en substance, le résultat de la revue non systématique des travaux en évaluation dans le monde des associations de type ONG et dans d'autres contextes au Bénin. Cette revue narrative n'est certainement pas exhaustive à cause des travaux topiques épars et donc pratiquement impossibles à colliger dans leur totalité. Les principaux travaux de la littérature scientifique et grise présentés ici permettent au lecteur d'avoir une vue globale et pertinente de la question de l'évaluation au Bénin.

## **5. Perspectives**

Deux remarques importantes se dégagent de la revue non systématique ci-dessous exposée : l'évaluation en tant que pratique et l'évaluation en tant que recherche. Du point de vue pratique, la généralisation de l'évaluation des politiques publiques observée au niveau de l'Etat béninois s'observe de même dans le domaine du développement international voire de la solidarité internationale à travers l'ouverture de plus en plus systématique, de postes de conseiller-ère en

suivi-évaluation au sein des ONG de solidarité internationale ou pour appuyer les ONG locales partenaires dans le pays. Même à ce niveau, beaucoup reste à faire au regard de nos observations du terrain et du constat fait par Ridde (2016). En effet, ce dernier brosse le portrait des bonnes et vraies pratiques en évaluation dans le champ du développement international en Afrique (subsaharienne) de l'Ouest et fait ressortir que mêmes les concepts de base de l'évaluation ne sont pas encore connus des ONG (développeurs) ; ce qui compromet les processus d'évaluation. Par ailleurs, la loi-cadre sur l'évaluation des politiques publiques (2024) au Bénin ne prévoit même pas de dispositions qui laissent entrevoir l'utilité d'évaluer les interventions des Organisation de la Société Civile de type ONG alors que ces dernières qui sont des organismes qualifiés d'*essayeurs*<sup>25</sup> (Easterly, 2009), sont non moins importantes dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable au niveau individuel. Du point de vue recherche, il est à noter que, malgré leur pertinence aux fins de production de connaissances nouvelles, la plupart des travaux que nous avons mobilisés—à l'exception de quelques-uns— et traitant de l'évaluation au sens général au Bénin, abordent la question avec des considérations statistiques sans un véritable ancrage théorique. Sur ce volet-ci, la recherche évaluative au Bénin devra davantage être promue avec une attention particulière sur la vulgarisation et la maîtrise des théories, approches et méthodes en la matière. Enfin, le Bureau de l'évaluation des politiques publiques et de l'analyse de l'action gouvernementale (BEPPAAG) pourrait développer des partenariats avec des universités publiques, des universités privées et cabinets d'études offrant des formations de spécialisation en évaluation des programmes et des politiques publiques ou offrir des opportunités de stages aux étudiants en spécialisation. Le Bureau peut aussi procéder à des publications trimestrielles résumées sur tels ou tels approches ou théories de l'évaluation des programmes ou des politiques publiques. En définitive, la création d'une revue béninoise de l'évaluation est une piste sérieuse à considérer dans la promotion de l'évaluation dans ses dimensions de pratiques professionnelles et de recherche scientifique.

---

<sup>25</sup> L'essentiel de la comparaison entre *planistes* et *essayeurs* se résume comme suit : « ... les domaines pour lesquels les résultats individuels sont visibles et quantifiables sont plus susceptibles de voir intervenir les essayeurs, tandis que les planistes interviendront plus volontiers dans des domaines comme la croissance économique où la responsabilité individuelle n'existe pas. » (Easterly 2009 : 296).

### **Conclusion**

La revue non systématique de la littérature scientifique et grise révèle que l'évaluation, en tant que pratique aux sens institutionnel, organisationnel et professionnel, a pignon sur rue dans l'écosystème béninois. Mais l'évaluation, du point de vue recherche, a encore du plomb dans les ailes au regard du fait que la plupart des travaux mobilisés abordent la question avec des considérations statistiques sans un véritable ancrage théorique. Il urge donc que la recherche évaluative au Bénin soit davantage promue à travers la vulgarisation des théories, approches et méthodes en évaluation de programmes voire des politiques publiques, une synergie renforcée des principales parties prenantes et idéalement, la création d'une *Revue béninoise de l'évaluation*.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Aboubakar, E-O. (2015). *Analyse du processus de suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par l'Agence Belge de Développement (CTB) dans le secteur de la santé au Bénin : cas du PARZS-AD*, Mémoire de Master en Développement, Spécialité : Gouvernance et Management Public, Université Senghor.

Aboubakar, E-O. (2017). *Analyse de la pratique du suivi-évaluation des projets humanitaires mis en œuvre par Caritas Bénin dans un contexte d'urgence*, Mémoire de Master en Sciences politiques, orientation Relations internationales à finalité spécialisée action humanitaire, Université Catholique de Louvain.

Agbo, G. M., Dokui, F., Dedome, S.L., Salifou, C.F.A., Seibou Toleba, S., Tchobo, F.P. (2023). Qualité physique et nutritionnelle du lait au Bénin, *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires* 11(3), 346-350.

Agbodjan, E.D., Ouédraogo, M., Thiaw, M., Kablan, P.K. (2023). État des systèmes de suivi et d'évaluation en Afrique francophone : une approximation au moyen d'un diagnostic rapide, *African Evaluation Journal* 11(1), a654, 1-11.

Agonnoude M.T. (2012). *Épidémie de l'infection à VIH/Sida au Bénin : implication en évaluation des ONG locales et efficacité de leurs interventions*, Thèse de doctorat en santé publique, Université de Montréal.

Agonnoude, M.T., Champagne, F., Leduc, N. (2016). Evaluation involvement of local HIV/AIDS non-governmental organisations in Benin, *African Evaluation Journal* 4(1), a178, 1-11.

Agonnoude, T. M., Houeto, S.D. (2021). Professionalization of Program Evaluation in Africa: An Imperative for Effectiveness and Accountability for Public Policy. *Open J Public Health*, 3(1), 189-192.

Agonnoude, T. M., Houeto, S.D. (2021). Professionalization of Program Evaluation in Africa: An Imperative for Effectiveness and Accountability for Public Policy. *Open J Public Health*, 3(1), 189-192.

Allard-Poesi, F. (2003). Coder les données. Dans Goirdano, Y. (dir.), *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative* (245-290), Éditions EMS.

6. Amouzoun, E. (2021). Les petites associations et la solidarité internationale. Une analyse sociologique des expériences ordinaires d'engagement, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paul-Valéry Montpellier.

- Anziani-Vente, M. (2017). *Luttres de conceptions entre ONG internationales et communes autour des projets d'accès à l'eau potable au Bénin.*, Thèse de doctorat en Géosciences, Université de Fribourg et Université de Bayreuth.
- Attanasso M.O, Aminou F.A.A., Hounkpevi P.K. (2023). Effets du Niveau d'Instruction de la Mère sur l'État Nutritionnel des Enfants de Moins de Cinq ans au Bénin, *European Scientific Journal*, ESJ, 19 (16), 176.
- Awo, D.A. (2021). Stratégies des ONG internationales dans le maintien des élèves à l'école au Bénin : Cas de Bornefonden dans la commune de Bassila de 1996 à 2016, *The Journal of Quality in Education (JoQiE)*, 11(17), 131-159.
- Bardin, L. (1993). *L'analyse de contenu*, PUF.
- Bonvalet, P. (2007). Apports et limites des ONG dans la lutte contre le Sida au Bénin, *L'Économie politique*, 4 (36), 21-32.
- Campenhoudt, L.V, Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.
- Copans, J. (2008). *L'enquête et ses méthodes : L'enquête ethnologique de terrain* (2<sup>ème</sup> éd.), Armand Colin.
- Creswell, J.W. (2007). *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches*, Sage Publications, 2<sup>nde</sup> Edition.
- DAC-OECD. (2003). *Harmonizing donor practices for effective aid delivery*, OECD Publishing.
- Daigneault, J-P. (2012). *La participation : du concept à la mesure*, Thèse de doctorat en science politique, Université Laval.
- Dorier-Apprill, E., Meynet, C. (2005). Les ONG : acteurs d'une « gestion disputée » des services de base dans les villes africaines?, *Autrepart*, 3(35), 19-37.
- Dossou, J-P., Marchal, B. (2019). L'évaluation réaliste. L'exemple de l'adoption d'une politique publique de santé au Bénin. Dans Ridde, V., Dagenais, C. (dirs.). *Évaluation des interventions de santé mondiale. Méthodes avancées*, (433-462), Éditions science et bien commun et IRD Éditions.
- Dubois, C-A., Champagne, F., Bilodeau, H. (2011). Historique de l'évaluation. Dans Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A., & Hartz, Z. (Eds.). *L'évaluation : concepts et méthodes* (27-48), Presses de l'Université de Montréal.

- Easterly, W. (2009). *Le fardeau de l'homme blanc : l'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres* (traduit de l'anglais par Patrick Hersant et Sylvie Kleiman-Lafon), Éditions Markus Haller.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2e éd). Presses de l'Université du Québec.
- Goldman, I., Byamugisha, A., Gounou, A., Smith, L.R., Ntakumba, S., Lubanga, T., Sossou, D., Rot-Munstermann, K. (2018). The emergence of government evaluation systems in Africa: The case of Benin, Uganda and South Africa, *African Evaluation Journal*, 6(1), 1-11.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11<sup>ème</sup> éd.), Dalloz.
- Groleau, C. (2003). L'observation. Dans Goirdano, Y. (dir.), *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative* (211-244), Éditions EMS.
- Hoarau D, Leblanc P, Michel P. Comment faire une revue non systématique de la littérature ? *Risques & Qualité* 2021;(18)1 ;47-49.
- Houndolo, D. G. (2022). *Note synthétique du rapport de la revue de littérature sur la situation de l'évaluation d'impact en Afrique francophone de l'ouest*, International Initiative for Impact Evaluation.
- Houndolo, D. G., Hodonou, A., Sossou, S., Hamidou Y.R. (2020). A Pathway to Adoption of Yield-Enhancing Agricultural Technologies among the Rural Poor : Evidence from a Randomized Control Trial in Benin. *Partnership for Economic Policy Working Paper*, (2020-15).
- Houndolo, D.G., Bio, M., Sossou, D.S. (2019). *Note synthétique du rapport de la revue de littérature sur la situation de l'évaluation d'impact en Afrique francophone de l'ouest*, International Initiative for Impact Evaluation.
- Houndolo, D.G., Bio, M., Sossou, D.S. (2019). *Note synthétique du rapport de la revue de littérature sur la situation de l'évaluation d'impact en Afrique francophone de l'ouest*, International Initiative for Impact Evaluation.
- Houssou, P. A. F., Dansou, V. Hotegni, A. B., Sagui, W. A. C., Sacca, C., K. Aboudou, K., Zannou, H. (2022). Evaluation des performances des technologies endogènes les plus prometteuses pour la production de jus d'orange à petite échelle au Bénin, *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin* 31(03), 79-87.
- Jabot, F., Ridde, V., Wone, I., Font-Harmant, L. (2014). L'évaluation, une voie pour faire progresser la promotion de la santé en Afrique? *Santé publique* 26(1), 21-34.

- Kabungu, B. B. (2022). L'évaluation des politiques publiques en Afrique : pratiques, contraintes et perspectives. Dans Rey, L., Quesnel, J. S., Sauvain, V. (dir.). *L'évaluation en contexte de développement : enjeux, approches et pratiques* (147-152), Éditions Jean-François Dery.
- Kaufmann, J-C. (2007). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien compréhensif* (2<sup>ème</sup> éd. refondue)., Armand Colin.
- Kedote, M.N. (2012). *Analyse de l'implantation du programme national de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant au Bénin*, Thèse de doctorat en santé publique, Université de Montréal.
- Kleszczowski, J. (2017). *Construire l'évaluation de l'impact social dans les organisations à but non lucratif : instrumentation de gestion et dynamiques de rationalisation*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Université Paris-Saclay.
- Kpadé, P.C., Mensah, E.R. (2013). « Facteurs d'adoption de la lutte étagée ciblée au Nord-Bénin, *Économie rurale*, 6(338), 77-91.
- Kpadenou, C. C., Tama, C., Tossou, B. D., & Yabi, J. A. (2020). Facteurs D'adoption de la Gestion Intégrée des Ravageurs en Production Maraîchère Dans la Vallée du Niger au Bénin. *European Scientific Journal, ESJ*, 16(3), 101.
- Lanmafankpotin, G. (2019). La participation du public au processus d'étude d'impact environnemental et social. Dans Yelkouni, M., Ngo-Samnick, E.L. (dir.). *Évaluations environnementales des politiques et projets de développement* (77-90), Institut de la Francophonie pour le développement durable et Université Senghor.
- Lanmafankpotin, P.G.Y (2014). *Appropriation de la décision collective Évaluation environnementale comme champ d'application de la participation publique au Bénin*, Thèse de doctorat en Géographie environnementale et de développement, Université de Montréal.
- Levin-Rozalis, M. (2012). Recherche et évaluation de programmes. Dans Ridde, V., Dagenais, C. (dir.), *Approches et pratiques en évaluation de programme* (33-51), Les Presses de l'Université de Montréal.
- Marchal, B., van Belle, S., De Brouwere, V., Witter, S. (2013b). Studying complex interventions : reflections from the FEM Health project on evaluating fee exemption policies in West Africa and Morocco, *BMC Health Services Research*, 13(469), 1-9.

- Marchal, B., Van der Veken, K., Essolbi, A., Dossou, J-P., Richard, F., Van Belle, S. (2013a). *Methodological reflections on using realist evaluation in a study of fee exemption policies in West Africa and Morocco*, Rapport technique, Seventh Framework Programme, 24 pages.
- Morra Imas, L. G., Rist, R.C. (2009). *The Road to Results : Designing and Conducting Effective Development Evaluations*, The World Bank.
- Nuka, P., Thiam, K. (2016). Construire un gouvernement responsable : le système national d'évaluation du Bénin, 2007-2015, *Innovations for successful societies*, 1-18.
- OCDE (2023). *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats pour le développement durable*, OECD Publishing.
- OCDE. (2006). Efficacité de l'aide : trois bonnes raisons de penser que la Déclaration de Paris aura des effets positifs, *Revue de l'OCDE sur le développement*, 1(7), 57-80.
- OCDE. (2008). *Accra Agenda for Action*, OECD Publishing.
- OCDE. (2010). *Normes de qualité pour l'évaluation du développement*, Comité d'aide au développement.
- Ouellet, S. (2006). *Les défis de l'évaluation des projets et programmes de réseaux de changement social*, Mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec à Montréal.
- Patton, M. Q. (2008). *Utilization-focused evaluation* (4th ed.), Sage.
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative research & evaluation methods : integrating theory and practice* (Fourth), SAGE.
- Poncelet, M., Pirotte, G., Stangherin, G., Sindayihebura, E. (2006). *Les ONG en villes africaines. Études de cas à Cotonou (Bénin) et à Lubumbashi (RDC)*, Academia Bruylant.
- Ravit, M., Audibert, M., Ridde, V., de Loenzien, M., Schantz, C., Dumont, A. (2018). Removing user fees to improve access to cesarean delivery: a quasi experimental evaluation in western Africa, *BMJ Glob Health*, (3), 1-11.
- République du Bénin. (2012). *Politique Nationale de l'Evaluation (2012-2021)*, Ministère Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social, Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques.
- République du Bénin. (2017). *Guide méthodologique national de l'évaluation*, Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale.
- Rey, L., Quesnel, J. S., Sauvain, V. (dirs.) (2022). *L'évaluation en contexte de développement: enjeux, approches et pratiques*. Éditions Jean-François Dery.

- Ridde, V. (2016). « Bonnes », « vraies » et « quelques meilleures » pratiques d'évaluation de programme de développement en Afrique. Dans Ridde, V., Kobiané, J-F., Kouanda, S. (dirs.). *Pratiques et méthodes d'évaluation en Afrique* (177-183), L'Harmattan.
- Ridde, V. Dagenais, C. (2009). Introduction générale à l'évaluation de programme. Dans Ridde, V., Dagenais, C. (dir.). *Approches et pratiques en évaluation de programme* (13-32), Les Presses de l'Université de Montréal.
- Sabi Boum, P.S. (2023). *Étude de l'effet de la combinaison d'un modèle intégré de l'approche Grand-mère associée à la déviance positive appliquée aux interventions nutritionnelles à assise communautaire*, Mémoire de DEA en Nutrition et Sécurité alimentaire, Université d'Abomey-Calavi.
- Schwandt, T. A., Cash, T.J. (2014). The Origins, Meaning, and Significance of Qualitative Inquiry in Evaluation. Dans Goodyear, L., Jewiss, J., Usinger, J., Barela, E., Jewiss, J., Usinger, J., Barela, E. (dirs.). *Qualitative inquiry in evaluation : from theory to practice* (First) (3-23), Jossey-Bass, A Wiley Brand.
- Scriven, M. (1991). *Evaluation thesaurus* (4th ed.), Sage Publications.
- Shadish, W. R., Cook, T.D., Leviton, L.C. (1991). *Foundations of Program Evaluation : Theories of Practice*, Sage.
- Sossou, H.C., Ayedoun, A.A.O., Dossouhoui, S., Noukpozoukou, D.M., Sossou, R., Koffi, J.P., Dansou, V., Houssou, P.A.(2023). Évaluation des pertes post-récolte dans la filière maïs : Cas du maillon production au Bénin, *International Journal of Biological and Chemical Sciences* 17(4), 1392-1403.
- Sossouve, E.E., Yassegoungbe, F.P., Ahozonlin, M.C., Houessou, S.O., Onanyemi, T., Oloukoi, D., Mensah, G.A., Dossa, L.H. (2023). Évaluation de la production laitière des vaches allaitantes de races locales élevées sur pâturage naturel en milieu péri-urbain au sud du Bénin, *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 33(02), 30-38.
- Stufflebeam, D. L., & Shinkfield, A. J. (2007). *Evaluation theory, models, and applications*, Jossey-Bass.
- Tossavi, T. (2006). *Les ONG du Bénin et le système d'aide internationale. Pour une responsabilisation des structures sociales locales*, L'Harmattan.
- Wanzer, D.L. (2021). What Is Evaluation ? Perspectives of How Evaluation Differs (or Not) From Research, *American Journal of Evaluation*, 42(1), 28-46.

Weiss, C. (1997). Theory-based Evaluation : Past, Present, and Future, *New directions for evaluation*, (76), 41-55.

Yin, R. K. (2012). *Applications of case study research* (3rd ed), Sage.